

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025/ 071/MS/CNLS-TP/UGP-
LLF/COORD/SPM/AA du 21./octobre/2025
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

PAYS : Bénin

NOM DU PROJET : « COMBLER LES ECRATS : SANTE COMMUNAUTAIRE, RESSOURCES HUMAINES ET NUTRITION »

SECTEUR : SANTE

SERVICES DE CONSULTANTS (recrutement d'un cabinet) : Sélection d'une agence spécialisée pour l'accompagnement des médecins du projet en clientèle privée

Mode de Financement : Mode de financement islamique – conforme à la Charia

Numéro du Financement : Ben1015

Le Gouvernement de la République du Benin a reçu un financement de la Banque islamique de développement afin de couvrir le coût du projet « COMBLER LES ECRATS : SANTE COMMUNAUTAIRE, RESSOURCES HUMAINES ET NUTRITION », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent l'accompagnement des médecins du projet en clientèle privée, sur une période de quatre (04) mois à compter de avril 2026.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

Siège du projet « Combler les écarts : santé communautaire, ressources humaines et nutrition » : Saint Michel Gbeto, *après la Direction Générale de CORIS BANK BENIN, dans la rue juste après l'immeuble AFG ASSURANCES, sur immeuble BOUAKE ;*

Bureau : « SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES » situé à l'aile gauche du 1er Etage du bâtiment ;

Tel : (229) 01 54 54 54 89

Email : merydy1991@gmail.com , Copie : awadagni@gmail.com

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites, les Infections sexuellement transmissibles et les Epidémies invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Être un cabinet exerçant dans le domaine de l'expertise comptable, de formation et/ou de l'accompagnement des entreprises, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine de l'expertise comptable, de formation et/ou de l'accompagnement des entreprises au niveau régional ou international ;
- Fournir la preuve d'avoir réalisé en tant que cabinet, au moins deux (02) missions similaires relatives à l'objet sus-cité au cours des 05 dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) justifiées par une copie de l'attestation de bonne fin d'exécution assortie des copies simples des contrats (page de garde jusqu'à la page de signature), signés par une administration publique, une société ou office d'Etat ou mixte, une représentation ou organisation internationale, ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût limite aux firmes des pays membres telle que stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : de 08 heures à 12 heures 30 minutes en matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, ou courriel) en trois (03) exemplaires à savoir un original, une copie physique en version papier et une copie en version numérique (format PDF) mentionnant clairement l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt avec la mention « Sélection d'une agence spécialisée pour l'accompagnement des médecins du projet en clientèle privée », « à n'ouvrir qu'en séance » à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 novembre 2025

Les soumissions par mail ne nécessitent qu'un seul exemplaire du fichier et devront respecter les conditions de dépôt des soumissions physiques.


Dr. Anita WADAGNI
Unité de Gestion du Projet



A l'attention de : Madame Anita WADAGNI, Coordinatrice du Projet

(229) Cotonou - Bénin

Tél. : + 229 01 54 54 54 89

Email : merydy1991@gmail.com , Copie : awadagni@gmail.com